

DELAN® WG

AMM n°9600395

**Fongicide utilisable en arboriculture
fruitière et sur cassissiers**



FICHE D'IDENTITÉ

Composition	dithianon 700g/Kg
Formulation	granulés à disperser dans l'eau (WG)
Température de stockage recommandée	Inférieur à 40°C
Densité	0.6
pH	env. 3 - 5 (1 %(m), env. 20 °C)
Délai avant rentrée	48h
Code UFI	DFD2-0068-Y008-CTKW
Classement	Danger

H301 : Toxique en cas d'ingestion.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH05



SGH08



SGH06



SGH09

DESCRIPTION DU PRODUIT

Delan WG est un fongicide de contact efficace contre de nombreuses maladies en arboriculture fruitière et cassissier.

USAGES AUTORISÉS

BASF ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessous et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation à d'autres usages tels que prévus par le catalogue des usages en vigueur.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultable à l'adresse : <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>

Cultures	Cibles (Traitement des parties aériennes)	Dose	Nb max d'applic.	Intervalle entre les applic.	DAR - Stade BBCH	ZNT aqua (DVP)	DSR non réductible
Amandier	Chancres à champignons (<i>Fusicoccum</i>)	0,07 kg/hL*	2 / culture sur l'ensemble du complexe maladies	-	Non pertinent - BBCH 91-95	50 m (20 m)	10 m
	Coryneum Tavelure(s) et polystigma	0,05 kg/hL*		7 jours	58 jours - BBCH 53 - 75		
Cassissier, groseillier(s), mûrier	Maladies du feuillage (anthracnose, rouille)	0,07 kg/hL*	2 / an	10 jours	14 jours - BBCH 15 - 75	20 m (20 m)	10 m
Cerisier	Anthrachnose(s), Coryneum (maladie criblée)	0,07 kg/hL*	2 / usage 3 / culture sur l'ensemble du complexe maladies	7 jours	21 jours - BBCH 61 - 85	50 m (20 m)	10 m
Noyer	Anthrachnose(s)	0,05 kg/hL*	2 / culture	7 jours	58 jours - BBCH 54 - 75	50 m (20 m)	10 m
Pêcher - Abricotier, Nectarinier	<i>Fusicoccum</i> (chancre)	0,07 kg/hL*	2 / culture	-	Non pertinent - BBCH 91-95	50 m (20 m)	10 m

Fruits à pépins (Pommier, Poirier, Cognassier, Nashi)	Tavelures, Maladies précoces des fruits (maladie des crottes de mouches et maladie de la suie), Maladies du feuillage	0,05 kg/hL*	6 / culture sur l'ensemble du complexe maladies	5 jours	42 jours - BBCH 53 - 79	50 m (20 m)	10 m
Prunier	Rouille(s), Tavelure(s)	0,05 kg/hL*	2 / culture sur l'ensemble du complexe maladies	7 jours	28 jours - BBCH 53 - 85	50 m (20 m)	10 m

* sur la base d'un volume de bouillie maximal de 1000 L/ha

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages fruits à pépins, amandier, cerisier, pêcher-abricotier, prunier et noyer.

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages cassissier.

Distance de Sécurité Riverains (DSR) : respecter une distance d'au moins 10 m non réductible par rapport à l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement, l'espace susceptibles d'être fréquenté par les résidents ou les lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière à proximité de ces traitements.

CONDITION D'EMPLOI

Fruits à pépins (pommier, poirier) : Tavelure

Les interventions préventives doivent être privilégiées. Delan WG s'utilise du stade BBCH 53 (éclatement des bourgeons : les extrémités des feuilles entourant les fleurs sont visibles) au stade BBCH 79 (les fruits ont atteint environ 90% de leur taille finale).

La protection doit débuter dès le stade C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier et se poursuivre jusqu'à la fin des risques de contamination. Delan WG sera renouvelé en fonction de la vitesse de pousse de la végétation (sortie de nouvelle feuille), de la pression de la maladie et des pluies (cumulées maxi > 25mm).

Dose d'emploi : 0,5 kg/ha pour un volume de bouillie maximum de 1000 L/ha. Bien soigner la qualité de la pulvérisation, celle-ci devant atteindre tous les organes à protéger.

Remarques :

- cesser les traitements 42 jours avant la récolte.
- Delan WG n'est pas rugogène.

Amandier :

Delan WG s'utilise stade BBCH 53 (éclatement des bourgeons : les extrémités des feuilles entourant les fleurs sont visibles) à BBCH 75 (les fruits ont atteint environ 50% de leur taille finale) contre la tavelure et la maladie criblée, 2 applications de Delan WG à 0,5 kg/ha peuvent

s'intégrer dans un programme complet.

Contre le fusicoccum : Delan WG s'utilise du stade BBCH 91 (fin de la croissance des rameaux : les feuilles sont toujours vertes) au stade BBCH 95 (50% des feuilles sont décolorées ou tombées).

Noyer :

Delan WG s'emploie à la dose de 0,5 kg/ha dans le cadre d'un programme complet du stade BBCH 54 (individualisation des folioles) à BBCH 75 (les fruits ont atteint 50% de leur taille finale).

Cerisier :

Appliquer Delan WG à 0,7 kg/ha du stade BBCH 61 (début de la floraison : environ 10% des fleurs sont ouvertes) au stade BBCH 85 (coloration avancée) généralement une application à la chute des pétales (BBCH 65 à 67 = stade H). Renouveler l'application après une période pluvieuse. Intervalle entre 2 applications : 7 jours.

Pêcher, abricotier :

Contre le fusicoccum : Delan WG s'utilise du stade BBCH 91 (fin de la croissance des rameaux : les feuilles sont toujours vertes) au stade BBCH 95 (50% des feuilles sont décolorées ou tombées). Une à deux applications à la chute des feuilles si présence de symptômes pendant l'été.

Prunier :

Delan WG s'utilise du stade BBCH 53 (éclatement des bourgeons : les extrémités des feuilles entourant les fleurs sont visibles) à BBCH 85 (coloration avancée). Contre la tavelure, 2 applications de Delan WG à 0,5 kg/ha peuvent s'intégrer dans un programme (début avril et fin juin). Sur rouille, Delan WG peut s'appliquer pendant toute la période de sensibilité (début mai à mi-juillet, y compris sur les jeunes arbres plantés dans l'année). DAR : 28 jours.

Cassissier :

Delan WG s'utilise du stade BBCH 15 (la plupart des feuilles sont étalées mais n'ont pas encore leur taille finale) au stade BBCH 75 (50% des fruits sont formés). Contre l'anthracnose du cassissier, appliquer Delan WG à 0,7 kg/ha de façon précoce, aux stades BBCH 51 (1ère feuille dépliée = stade C1) et BBCH 53 (1ères feuilles dépliées = stade C3). Les applications contre l'anthracnose couvrent les risques rouille.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

L'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en oeuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles. Le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				Protection du travailleur
		Préparation / Mélange / Chargement	Application avec un pulvérisateur pneumatique :		Nettoyage	
			tracteur avec cabine fermée	tracteur sans cabine		
Gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)		✓ Réutilisables	✓ A usage unique. Les porter et les stocker à l'extérieur de la cabine.	✓ A usage unique, si intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation	✓ Réutilisables	✓ Réutilisables en cas de contact avec la culture traitée
EPI Vestimentaire conforme à la norme EN ISO 27065/A1		✓ EPI vestimentaire + EPI partiel	✓		✓ EPI vestimentaire + EPI partiel	✓
EPI Partiel blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)		OU Combinaison de protection chimique type 4 avec capuche (selon le niveau de protection recommandé pendant la phase de pulvérisation)			OU Combinaison de protection chimique type 4 avec capuche (selon le niveau de protection recommandé pendant la phase de pulvérisation)	
Combinaison de protection chimique catégorie III type 3 ou 4				✓ Type 4 avec capuche		
Lunettes ou Écran Facial certifiés EN 166 (CE, sigle3)		✓			✓	

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

MODE D'ACTION

dithianon

ce fongicide multisite à large spectre est un puissant inhibiteur de différents mécanismes au sein de la cellule (respiration cellulaire, stress oxydatif, métabolisme de certaines enzymes...). Il se fixe dans les cires cuticulaires. Il appartient au groupe M09 [molécules multisites, famille des quinones] de la classification FRAC.

CONDITION D'APPLICATION

- Pour suivre l'évolution du (ou des) pathogènes sur votre secteur, reportez-vous au Bulletin de Santé du Végétal, ou à tout autre dispositif d'information sur les pressions parasitaires mis en oeuvre au niveau de votre région et réalisez un suivi régulier de vos parcelles.
- Traiter par temps calme, en absence de vent afin d'éviter toute dérive de bouillie sur les cultures voisines.

COMPATIBILITÉ

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur.
Ne pas mélanger Delan WG avec d'autres produits.

RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de la même préparation ou de préparation à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants.

Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi de la préparation (dose, nombre d'application, cadence et séquence des traitements). Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation. De ce fait, BASF décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

Verser la quantité nécessaire de Delan WG directement dans la cuve du pulvérisateur remplie aux 2/3 du volume d'eau prévu en faisant fonctionner le système d'agitation.

Densité moyenne = 0,6.

Rincer le bidon manuellement 3 fois à l'eau claire en l'agitant et en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur, ou rincer pendant au moins 30 secondes avec le rince-bidon du bac incorporateur (ou rince-bidon indépendant).

Laisser égoutter les bidons.

Laisser l'agitateur en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Avertissements et Précautions générales d'emploi

Remarques générales concernant tous les produits

Avertissements :

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consulter <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytostimdata.com.

Avant toute utilisation, lire l'étiquette. Respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés, sur l'emballage : ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

Sur ces bases, conduisez la culture et les traitements selon les bonnes pratiques agricoles, en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

BASF rappelle que toute utilisation pour un usage non autorisé et non conforme à nos préconisations est interdite.

BASF garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'Autorisation de Mise en Marché délivrée par les Autorités compétentes françaises.

NB : Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Précautions générales d'emploi

PAR RAPPORT A LA QUALITÉ DU PRODUIT

Pendant le stockage

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, sous clef, dans le local spécifiquement prévu à cet effet. Local ventilé, frais, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Vérifier sur l'emballage les températures de stockage propres au produit.

Conserver hors de la portée des enfants.

NUMERO D'URGENCE

En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01 49 64 57 33

Fiche de données de sécurité disponible sur www.basf-agro.fr ou www.quickfds.com

Pour tous renseignements complémentaires :

0 800 100 299 Service & appel gratuits

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS: UTILISER LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT

PAR RAPPORT AUX MELANGES

Extrait de l'Avis aux opérateurs responsables de la mise sur le marché, aux distributeurs et aux utilisateurs de produits phytopharmaceutiques" (J.O n° 221 du 21 septembre 2002). "Un mélange de produits phytopharmaceutiques consiste à associer, dans le cadre des pulvérisations, plusieurs spécialités phytopharmaceutiques. La technique des mélanges est mise en œuvre sur le terrain pour des considérations techniques (lutte simultanée contre plusieurs organismes nuisibles pouvant être présents concomitamment, recherche de réduction des doses, stratégie de gestion des résistances) ou économiques (réduction et optimisation du nombre de passages).

Selon l'arrêté du 07 avril 2010 modifié par l'arrêté du 12 juin 2015 relatif à l'utilisation des mélanges extemporanés de produits visés à l'article L.253-1 du code rural, tous les mélanges sont possibles **sauf ceux qui doivent faire l'objet d'une évaluation préalable** :

Les mélanges sont interdits **si l'un des produits** :



- porte le pictogramme SGH06 (mentions de danger associées H300, H301, H310, H311, H330 et H331)
- est classé avec une des mentions de danger suivantes : H340, H350, H350i, H360(FD, F, D, Fd, Df), H370 ou H372.

Les mélanges sont interdits **si les deux produits** :

- **ont chacun** une des mentions de danger suivantes :

	H341, H351, H371	H373	H361d, H361fd, H361f, H362
H341, H351, H371			
H373			
H361d, 361fd, H361f, H362			

Sont toujours interdits :

- Les mélanges comprenant au moins un produit de classe 4 pour les risques aquatiques ou terrestres dont la ZNT est de 100 m ou plus.
- Les mélanges entre un produit à base de pyréthri-noïde et un produit à base de triazole ou imidazolines en période de floraison ou au cours de périodes de production d'exsudats. Il faut d'abord traiter avec la spécialité à base de pyréthri-noïdes puis avec la triazole ou l'imidazole en respectant un délai de 24 heures entre les deux applications. Le produit de la famille des pyréthri-noïdes est obligatoirement appliqué en premier.

Pour tout mélange, il est conseillé d'effectuer un test préalable à petite échelle.

Dans le cas où d'autres préparations seraient associées au produit initial (insecticides, acaricides, fertilisants foliaires, correcteurs de carences, fongicides destinés à contrôler d'autres maladies, herbicides, etc...), tenir compte des caractéristiques propres à chacune des spécialités. Vérifier que l'époque d'intervention convient bien aux différentes spécialités (seuil de po-pulation ou stade du ravageur, du pathogène, de la culture etc.). De même, pour les condi-tions d'application.

Généralement, respecter l'ordre habituel d'introduction des spécialités dans la bouillie :

WG puis WP puis CS puis SC puis SE, puis EC puis EW, puis SL (adjuvant en dernier),
sauf si spécificités propres indiquée sur l'étiquette.

PAR RAPPORT À LA CULTURE

Utiliser les doses recommandées.

Traiter sur une culture en bon état de végétation, conduite dans de bonnes conditions correspondant à la variété choisie.

Avertissements et précautions générales d'emploi

Éviter l'entraînement du produit sur les cultures avoisinantes en ne traitant que par temps calme, sans vent, et à température adéquate.

PAR RAPPORT À L'UTILISATEUR

- Pendant toutes les **phases d'utilisation du produit**, respecter la réglementation en vigueur. Porter les Équipements de Protection Individuels (EPIs) requis. Ils sont systématiquement listés sur l'étiquette du ou des produits utilisés.
- Ne pas respirer les vapeurs lors de la préparation de la bouillie, ni le brouillard de pulvérisation.
- Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ne pas téléphoner pendant l'utilisation.
- Après application : nettoyer très soigneusement et rincer le pulvérisateur aussitôt après le traitement selon la réglementation en vigueur. Puis, changer de vêtements et prendre une douche.
- **Délai de rentrée** : Sauf dispositions prévues par les décisions d'autorisation de mise en marché visées à l'article L. 253-1 du code rural, le délai de rentrée minimal est de 6 heures et, en cas d'application en milieu fermé, de 8 heures. Il est porté à 24h après toute application de produit comportant une mention de danger : H318 - H315 - H319 et à 48 heures pour ceux comportant une mention de danger H317 - H334 - H340 - H341 - H350 - H350i - H351 - H360F -H360D - H360FD - H360Fd - H360Df - H361f - H361d - H361fd et H362.
- En cas de malaise ou d'intoxication, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

PAR RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT

Préparation de la bouillie

Bien agiter le bidon avant de verser progressivement le produit dans le bac incorporateur ou la cuve du pulvérisateur remplie au 3/4, en maintenant l'agitation (sauf produits stipulés "sans agitation"). Dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, rincer 3 fois les emballages ou utiliser le rince-bidon du bac incorporateur et verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

S'il s'agit d'une formulation de type poudre ou granulés, verser le produit progressivement dans la cuve de manière à ce que ce dernier se dilue correctement dans l'eau.

Après toute application, il est indispensable de nettoyer très soigneusement le circuit du pulvérisateur afin d'éviter tout relargage ultérieur.

Conditions d'emploi

- Des moyens appropriés doivent être mis en œuvre pour éviter l'entraînement des produits hors de la parcelle ou de la zone traitée.
- Ne pas traiter si le vent a un degré d'intensité > 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h).
- Respecter l'ensemble des zones non traitées (aquatiques, terrestres, DSPPR)
- Élimination des eaux de rinçage du pulvérisateur et des fonds de cuve : se référer à la réglementation en vigueur.

Emballages vides : leur réutilisation est interdite.

Éliminer les emballages vides et les EPI via des collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou autre service de collecte spécifique.

**BASF Agricultural Solutions France SAS - 21 Chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY Cedex - Tel 04 72 32 45 45**

N° d'agrément : 6900059 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

LES BONNS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



► N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.



► Protégez votre santé et celle de votre entourage.



► Surveillez les conditions météorologiques.



► Protégez les points d'eau.



► Protégez les pollinisateurs.



► Préservez la faune sauvage.





D'INFOS SUR [HTTPS://PHYTEIS.FR/PHYTOPRATIQUE/](https://phyteis.fr/phytopratique/) : FLASHEZ-MOI